

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

Bases d'imposition effectives 2018	Taux d'imposition communaux de 2018	Taux d'imposition plafonnés 2019	Bases d'imposition provisionnelles 2019	Produits à taux constants (col. 4 x col. 2 ou col. 3)
Taxe d'habitation	73 308	14,48	75 900	10 990
Taxe foncière (bâti)	49 108	4,52	50 200	2 269
Taxe foncière (non bâti)	11 784	48,55	12 000	5 826
CFE	5 529	14,65	1 600	234
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants				
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires				
Total				19 319

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18493
Produit nécessaire à l'équilibre du budget

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2019

Produit de la CVAE : 19
Produit des IFR : 46
Versement GIR : 3 975
Produit attendu de la macrotaxe : 19 319
Produit attendu de la macrotaxe : 19 319

2. CALCUL DES TAUX 2019 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Taux de référence de 2018 (col. 2 ou 3)	Coefficient de variation proportionnelle	Taux de référence 2019 (col. 8 x col. 8)	Bases d'imposition provisionnelles 2019	Produit correspondant (col. 10 x col. 11)
Taxe d'habitation	14,48	14,48	75 900	10 990
Taxe foncière (bâti)	4,52	4,52	50 200	2 269
Taxe foncière (non bâti)	48,55	48,55	12 000	5 826
CFE	14,65	14,65	1 600	234
Produit à taux constants				19 319

La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2019 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :

A TOULOUSE
Le directeur REG. DES FINANCES PUBLIQUES
HUGUES PERRIN
le 16 MARS 2019

A Bax
Le maire,
Zeddy

le 14/04/2019

